

Demandes quant à la tenue des examens par les BDE's et AGL

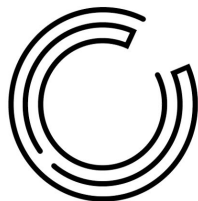
1. Nous demandons que dans le calcul de la finançabilité , cette année **ne soit pas prise en compte** si elle porte préjudice à l'étudiant.e.
2. **Nous nous opposons à la possibilité de surveillance virtuelle des étudiant.es.**
Nous demandons l'interdiction de l'utilisation de cette fonctionnalité par les professeur.es. Cette pratique porte préjudice au respect de la vie privée des étudiant.es et de par son utilisation, apporte du stress non nécessaire lors de la réalisation de l'examen. En outre, nous nous opposons à toute forme de surveillance des étudiant.es durant leurs examens qui, d'une part, violerait leur droit à la vie privée et, d'autre part, qui pose d'importantes interrogations vis-à-vis du RGPD
3. **Nous demandons qu'un maximum d'examens se déroulent à cours ouverts** - que lesdits cours doivent être clairs, complet et consultables facilement lors de l'examen - et qu'on privilégie des examens qui s'assurent de la compréhension de la matière plutôt qu'une restitution de connaissance. Ce type d'examen se trouve être moins anxiogène pour les étudiant.es en cette période déjà extrêmement stressante pour l'ensemble de la population. Le jury doit s'assurer que les critères de réussite de ce type d'examen ne soient pas plus exigeants que ceux prévus initialement et qu'il ne couvre que la matière vue en « cours ». Il est donc envisageable de passer par des examens à cours ouverts, des take home exam ou de travaux tout en respectant un équilibre entre les formes d'évaluations.
4. **Nous demandons un allègement des sessions d'examens** et que les examens en ligne soient réduits à un maximum 2H (voire à une série de bloc de moins de 2 heures avec pauses entre les blocs). Cette préoccupation se base sur la fatigue plus importante que représente un examen à distance que son équivalent en présentiel et sur les risques réels pour la santé de certains étudiants plus fragiles au niveau ophtalmologique.
5. **Nous demandons pour tous les examens que la relecture des questions soit possible, cela inclut aussi leur réécriture ou qu'on puisse les compléter au fur et à mesure de l'examen.** Il est extrêmement stressant de ne pas pouvoir revenir en arrière ni de pouvoir se relire lors de la résolution d'un examen. L'interdiction de revenir en arrière, l'obligation de répondre dans un ordre précis aux questions et l'interdiction de corriger ses réponses empêchent également une gestion correcte du

temps par les étudiant-es et risque fort de les empêcher de répondre au maximum de leurs capacités et donc de ne pas représenter correctement leurs compétences.

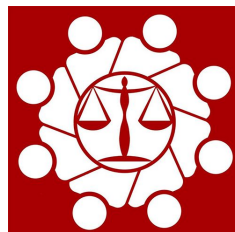
6. **En cas d'impossibilité de suivre, de donner ou d'avoir un cadre d'enseignement suffisant, nous demandons la possibilité d'un examen formatif et non certificatif, accompagné par un examen blanc avec note administrative.** Aussi, lorsqu'un cours comporte déjà une évaluation continue permettre que les points de cette évaluation continue soient repris comme note d'examen tout en laissant la possibilité à l'étudiant.e d'améliorer sa note.
7. Nous demandons que des **solutions soient trouvées pour la problématique pour garantir aux étudiant.es des conditions de blocus de qualité.** Il faut d'une part que les professeur.es soient attentif.ves à la complexité qu'un blocus en confinement va représenter. D'autre part, pour les étudiant.es ne bénéficiant pas d'un espace de travail de qualité ou d'un matériel suffisant, **des solutions de grande ampleur** doivent être trouvées.
8. Nous demandons que les étudiant.es qui ne bénéficient pas de matériel informatique correct pour passer un examen mais bien d'un lieu adapté, **ne soient pas obligé.es de se déplacer dans un local informatique de l'UCLouvain mais qu'ils reçoivent du matériel adapté chez eux.**
9. **Nous demandons à élargir le créneau de dépôt pour les mémoires pour éviter au maximum une seconde session.** De plus, les étudiant.e.s en dernière année doivent avoir le choix de reporter ou non leurs activités diplômantes par une prolongation de session. (cela doit être une possibilité et non une obligation).



BDE AGRO



BDE CRIMINO



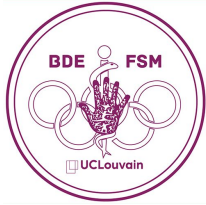
BDE DROIT



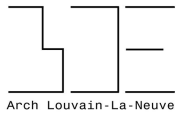
BDE ESPO



BDE FIAL



BDE FSM



BDE LOCI LLN



BDE LOCI-T

BDE FSP